

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2132

28 août 2012

### SOMMAIRE

A Capital Bravo Holding S.à r.l. ....	102317	Cidron Silicon Two S.à r.l. ....	102330
Alhena SPF .....	102314	Cidron Spectrum S.à r.l. ....	102330
Aprix S.A. ....	102295	Citadel Global Equities Fund S.à r.l. ....	102330
Avindale Investments SPF S.A. ....	102291	Clar S.à r.l. ....	102333
AXA Redilion ManagementCo 2 S.C.A. ..	102291	Commercial Investment Cadiz S.à r.l. ...	102333
Bann S.A. ....	102295	Commercial Investment Loisinord S.à r.l.	102333
Beige Capital S.A. ....	102295	.....	102333
Belavista Holding S.à r.l. ....	102296	Commercial Investment Terragallery	102334
Belfius Re .....	102323	S.à r.l. ....	102334
Besins Healthcare Luxembourg S.à r.l. ..	102323	Compagnie de Banque Privée Quilvest	102334
Black & Decker Luxembourg S.à r.l. ....	102291	S.A. ....	102334
Bloomfield Holding S.à r.l. ....	102296	Conquest Investment S.à r.l. ....	102334
Bolidy Venture Capital S.A. ....	102311	Contrade S.A. ....	102336
Bormioli Rocco Holdings S.A. ....	102291	Convento I S.à r.l. ....	102336
BOSA Luxembourg S.à r.l. ....	102295	CRT Register International S.A. ....	102336
Cable TV S.A. ....	102311	CSP II Coinvestment Luxembourg S.à r.l.	102336
Café-Restaurant BAIRRADA, s.à r.l. ....	102311	.....	102336
CapMan Fund Investments SICAV-SIF ..	102329	Dundee International (Luxembourg) In-	102335
CapMan Mezzanine V Manager S.A. ....	102329	vestments 4 S.à r.l. ....	102335
CapMan Public Market Manager S.A. ....	102324	Greenman Retail S.A. ....	102301
Capsugel FinanceCo II S.à r.l. ....	102314	Herald Ludwigshafen S.à r.l. ....	102297
Capsugel FinanceCo S.C.A. ....	102314	Molson Coors Lux 2 .....	102291
Capsugel Holdings S.A. ....	102314	NH Finance S.A. ....	102290
Captiva 2 KQ Holding S.à r.l. ....	102329	NIS Holdings S.à r.l. ....	102296
Captiva Capital Partners II S.C.A. ....	102323	NOBIS Asset Management S.A. ....	102312
Carlyle Strategic Partners Luxembourg	102335	OME Investment S.A. ....	102334
S.à r.l. ....	102335	Pear (Luxembourg) Investment S.à r.l. ..	102314
Castel (Luxembourg) S.à r.l. ....	102335	Richet S.A. Gestion Immobilière .....	102329
C & C Company s.à r.l. ....	102296	SARL Etoile .....	102311
C+F Confectionery and Foods S.A. ....	102297	Self A Two S.à r.l. ....	102290
ChaoiSky Solar Energy S.à r.l. ....	102324	SG Issuer .....	102290
Cidron IVD S.à r.l. ....	102335	Sisal S.A. ....	102290
Cidron Maximus S.à r.l. ....	102330	Société de l'Itinéraire Benelux-Lorraine-	102312
Cidron Silicon S.à r.l. ....	102330	Italie S.A. ....	102312

**SG Issuer, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 121.363.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096247/10.

(120133007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Sisal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stumper.  
R.C.S. Luxembourg B 117.107.

Monsieur David Henderson-Stewart, demeurant 7/2 Lialine per., Flat 15, Moscou, Russie a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 30 juillet 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096254/11.

(120132769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Self A Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 17.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 129.799.

En date du 18 mai 2009, l'Associé unique de SELF A TWO S.à r.l., Schroder Property Investment Management (Luxembourg) S.À R.L. a pris la décision suivante:

- l'Associé unique révoque la nomination de la société PricewaterhouseCoopers S.à r.l., dont le siège est situé 400, route d'Esch, 1471 Luxembourg, en tant que Réviseur d'entreprise agréé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096240/14.

(120132773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**NH Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2631 Luxembourg, 1, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 75.694.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'actionnaire unique de NH Finance S.A. (la Société) tenue le 18 juillet 2012*

L'Assemblée a pris acte des démissions de deux administrateurs de la Société, à savoir Jesus Ignacio Aranguren Gonzalez Tarrio et Fancisco Alejandro Zinker Cieslik.

L'actionnaire unique a décidé de renouveler le mandat de Deloitte S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895 en tant que commissaire aux comptes de la Société pour une durée d'un an jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 et qui approuvera les comptes annuels clos au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NH Finance S.A.  
Un Mandataire

Référence de publication: 2012096060/19.

(120132737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**AXA Redilion ManagementCo 2 S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.  
R.C.S. Luxembourg B 169.487.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 juin 2012.

Référence de publication: 2012096518/10.

(120132429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

**Black & Decker Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 37.711.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012096532/10.

(120133034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

**Bormioli Rocco Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 148.565.

Am 10. Mai 2012 beschloss die Alleingesellschafterin die Verwaltungsratsmitglieder / Geschäftsführer Mark Dunstan (administrateur de classe A), Mark Hatherly (administrateur de classe A) und Andrew Rich (administrateur de classe B) fuer das Geschaeftsjahr 2012 wieder zu berufen fuer einen Zeitraum bis zu der ordentlichen Hauptversammlung, die im Jahr 2013 stattfinden wird.

Luxembourg, 30. Juli 2012.

Référence de publication: 2012096536/12.

(120132782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

**Avindale Investments SPF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 114.817.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012096516/10.

(120132453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

**Molson Coors Lux 2, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 337.661.006,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 168.684.

In the year two thousand and twelve, on the ninth day of July, at 10 a.m. Central European Summer Time,  
Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

MOLSON COORS LUX 1, a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (Luxembourg Trade and Company Register) under number B 168.671 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Mr. Regis Galiotto, notary's clerk, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given by the Sole Shareholder on July 3, 2012.

Said proxy signed “ne varietur” by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

I. That the appearing party, aforementioned, is currently the sole shareholder of the société à responsabilité limitée (private limited liability company) existing in Luxembourg under the name of MOLSON COORS LUX 2, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg (Luxembourg Trade and Companies Register) under number B 168.684 (the “Company”) and incorporated by a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, in replacement of the undersigned notary, on April 27, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1504 dated June 15, 2012, and which articles of association have not yet been amended (the “Articles”).

II. That the Company’s share capital amounts to twelve thousand four hundred Euros (EUR 12,400) represented by twelve thousand four hundred (12,400) shares of one Euro (EUR 1) each.

III. That the Sole Shareholder is the legal owner of a claim against the Company amounting to one billion six hundred eighty-eight million two hundred seventy-four thousand six hundred twenty-seven Euros (EUR 1,688,274,627) (the “Claim”).

IV. That the Sole Shareholder declares that it has full knowledge of the agenda prior to the present meeting and agrees to waive the notice requirements, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

V. That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of three hundred thirty-seven million six hundred forty-eight thousand six hundred six Euros (EUR 337,648,606) in order to raise it from its present amount of twelve thousand four hundred Euros (EUR 12,400) to three hundred thirty-seven million six hundred sixty-one thousand six Euros (EUR 337,661,006) by the issue of three hundred thirty-seven million six hundred forty-eight thousand six hundred six (337,648,606) new shares with a par value of one Euro (EUR 1) each and an aggregate par value of three hundred thirty-seven million six hundred forty-eight thousand six hundred six Euros (EUR 337,648,606) together with a share premium of one billion three hundred fifty million six hundred twenty-six thousand twenty-one Euros (EUR 1,350,626,021), vested with the same rights and obligations as the existing shares (the “New Shares”);

2. Subscription by the Sole Shareholder to all the New Shares and full payment of the New Shares along with the share premium by a contribution in kind, consisting in a claim valued at one billion six hundred eighty-eight million two hundred seventy-four thousand six hundred twenty-seven Euros (EUR 1,688,274,627);

3. Consideration of the valuation method used for determining the value of the contribution;

4. Subsequent amendment of the first paragraph of the article 6.1 of the articles of association of the Company;

5. Miscellaneous.

VI. That, on basis of the agenda, the Sole Shareholder takes the following resolutions:

#### *First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the Company’s share capital by an amount of three hundred thirty-seven million six hundred forty-eight thousand six hundred six Euros (EUR 337,648,606) in order to raise it from its present amount of twelve thousand four hundred Euros (EUR 12,400) to three hundred thirty-seven million six hundred sixty-one thousand six Euros (EUR 337,661,006) by the issue of the New Shares.

#### *Second resolution*

The Sole Shareholder declares to subscribe to all the New Shares issued by the Company to be fully paid up together with the share premium by a contribution in kind consisting in the Claim.

#### *Third resolution*

##### *Valuation*

The total value of such contribution, which is declared to be of one billion six hundred eighty-eight million two hundred seventy-four thousand six hundred twenty-seven Euros (EUR 1,688,274,627) and whose valuation is accepted by the Company, is documented by a certificate of value established by the management of the Company, effective as of July 9, 2012 at 10:00 AM Central European Summer Time, which has been given to the notary, who expressly acknowledges it.

#### *Statement of the sole shareholder*

The Sole Shareholder declares that:

- it is the sole beneficial owner of the Claim and has the power to dispose of it, being legally and conventionally freely transferable;
- the contribution of the Claim is effective today without restriction;
- all formalities in order to duly formalize the transfer of the Claim to the Company have been made or will be made.

*Fourth resolution*

Pursuant to the above increase of the share capital of the Company, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 6.1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“ **6.1 Subscribed share capital.** The share capital of the Company amounts to three hundred thirty-seven million six hundred sixty-one thousand six Euros (EUR 337,661,006) represented by three hundred thirty-seven million six hundred sixty-one thousand six (337,661,006) shares with a par value of one Euro (EUR 1) each, all fully subscribed and entirely paid up. In addition to the share capital, there may be set up a share premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said share premium account is at the free disposal of the shareholder(s).”

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately at seven thousand Euros (EUR 7,000.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze le neuvième jour de juillet, à 10 heures du matin, heure d'été d'Europe Centrale,  
Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

**A comparu:**

MOLSON COORS LUX 1, une société à responsabilité limitée valablement constituée et existant conformément aux lois du Grand-duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.671 (l' «Associé Unique»),

ici représenté par M. Régis Galiotto, clerc de notaire résidant professionnellement au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée par l'Associé Unique le 3 juillet 2012.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant représenté par son mandataire a requis le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que le comparant, précité, est l'associé unique actuel de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de MOLSON COORS LUX 2, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.684, (la «Société») et constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement du notaire instrumentaire, en date du 27 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1504 en date du 15 juin 2012 et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés (les «Statuts»).

II. Que le capital social de la Société est de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400) représenté par douze mille quatre cents (12.400) parts sociales.

III. Que l'Associé Unique est le bénéficiaire légal d'une créance contre la Société s'élevant à un milliard six cent quatre-vingt-huit millions deux cent soixante-quatorze mille six cent vingt-sept Euros (EUR 1.688.274.627) (la «Créance»).

IV. Que l'Associé Unique déclare avoir eu connaissance complète de l'ordre du jour avant la présente assemblée et accepte de renoncer aux formalités de notification et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

V. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de trois cent trente-sept millions six cent quarante-huit mille six cent six Euros (EUR 337.648.606) afin de le porter de son montant actuel de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400) à trois cent trente-sept millions six cent soixante-et-un mille six Euros (EUR 337.661.006) par l'émission de trois cent trente-sept millions six cent quarante-huit mille six cent six (337.648.606) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et d'une valeur nominale totale de trois cent trente-sept millions six cent quarante-huit mille six cent six Euros (EUR 337.648.606), avec une prime d'émission d'un montant d'un milliard trois cent cinquante millions six cent vingt-six mille vingt-et-un Euros (EUR 1.350.626.021), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes (les «Nouvelles Parts Sociales»);

2. Souscription par l'Associé Unique à l'intégralité des Nouvelles Parts Sociales et libération intégrale des Nouvelles Parts Sociales avec la prime d'émission par apport en nature consistant en une créance évaluée à un milliard six cent quatre-vingt huit millions deux cent soixante-quatorze mille six cent vingt-sept Euros (EUR 1.688.274.627);

3. Considération de la méthode d'évaluation utilisée pour déterminer la valeur de l'apport;

4. Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 6.1 des statuts de la Société;

5. Divers.

VI. Que, sur base de l'ordre du jour, l'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de trois cent trente-sept millions six cent quarante-huit mille six cent six Euros (EUR 337.648.606) afin de le porter de son montant actuel de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400) à trois cent trente-sept millions six cent soixante-et-un mille six Euros (EUR 337.661.006) par l'émission des Nouvelles Parts Sociales.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique déclare souscrire à l'intégralité des Nouvelles Parts Sociales émises par la Société et de les libérer entièrement avec la prime d'émission par un apport en nature de la Créance.

*Troisième résolution*

*Evaluation*

La valeur totale d'un tel apport, qui est déclaré être d'un milliard six cent quatre-vingt huit millions deux cent soixante-quatorze mille six cent vingt-sept Euros (EUR 1.688.274.627) et dont l'évaluation est acceptée par la Société, est documentée par un certificat de valeur établi par les gérants de la Société, avec date d'effet au 9 juillet 2012 à 10 heures du matin, heure d'été d'Europe Centrale, qui a été donné au notaire, qui le reconnaît expressément.

*Déclaration de l'associé unique*

L'Associé Unique déclare que:

- Il est l'unique bénéficiaire économique de la Créance et a le pouvoir d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement cessible;

- l'apport de la Créance est effectif aujourd'hui sans restriction;

- toutes les formalités en vue de dûment formaliser le transfert de la Créance à la Société ont été réalisées ou vont l'être.

*Quatrième résolution*

Suite à l'augmentation susmentionnée du capital social de la Société, l'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6.1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **6.1 Capital souscrit et Libéré.** Le capital social de la Société est fixé à trois cent trente-sept millions six cent soixante-et-un mille six Euros (EUR 337.661.006) représenté par trois cent trente-sept millions six cent soixante-et-un mille six (337.661.006) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées. En complément du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute part sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition de ou des Associé(s).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ sept mille Euros (EUR 7.000.-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juillet 2012. Relation: LAC/2012/34042. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Référence de publication: 2012092773/174.

(120128658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2012.

---

**Aprix S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 58.323.

---

Les comptes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

APRIX S.A.

Gioacchino GALIONE / Robert REGGIORI

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2012096489/12.

(120133160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Bann S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 141.420.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2012096545/11.

(120133024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Beige Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 78.802.

---

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 26 juillet 2012 que:

- les mandats des administrateurs sortants, à savoir:

\* Mme Geneviève BLAUEN-ARENDT, administrateur de sociétés, également Présidente

\* M. Marc SCHMIT, chef-comptable,

\* Mme Jacqueline DE VALENTIN, accounting executive, tous trois avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg

- ainsi que celui du commissaire aux comptes sortant, M. Marco RIES, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg

ont été reconduits jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S. à r.l.

Référence de publication: 2012096557/19.

(120132819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**BOSA Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 36.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 160.382.

---

Les Comptes Annuels du 6 avril au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 30 juillet 2012.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2012096566/12.

(120132613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**C & C Company s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8365 Hagen, 20, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 148.468.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Gérant

Référence de publication: 2012096578/12.

(120132140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Bloomfield Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.687.

---

Le Bilan et l'affectation du résultat au 30 novembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2012.

Mutua (Luxembourg) S.A. / Manacor (Luxembourg) S.A.

Signatures

Gérant B / Gérant A

Référence de publication: 2012096563/14.

(120132589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Belavista Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.894.

---

Le Bilan et l'affectation du résultat au 30 novembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2012.

Mutua (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2012096559/13.

(120132154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**NIS Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 2.726.285,79.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 135.147.

---

EXTRAIT

Le siège social de l'associé de la Société, Barclays Wealth Trustees (Guernsey) Limited, se situe désormais au:  
Le Marchant House, Le Truchot, St Peter Port, Guernsey GY1 3BE, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour la Société  
Dr. Wolfgang Zettel  
Gérant

Référence de publication: 2012095763/15.

(120130713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2012.

---

**C+F Confectionery and Foods S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 75.750.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour C + F CONFECTIONERY AND FOODS S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012096579/11.

(120132467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Herald Ludwigshafen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 37.500,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 123.887.

In the year two thousand and twelve, on the sixteenth of July.

Before US Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Herald Level 2 Lux Holding S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") having its registered office at 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.436,

here represented by Ms. Peggy Simon, private employee, with professional address at 9 Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on July 6<sup>th</sup>, 2012.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the entity appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing entity, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing entity is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") established in Luxembourg under the name of "Herald Ludwigshafen S.à r.l.", having its registered office at 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 123.887 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated January 19<sup>th</sup>, 2007, published in the "Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations", number 492, on March 30<sup>th</sup>, 2007.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand, five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred and twenty-five (125) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.

III. The Sole Shareholder notes that, on May 29<sup>th</sup>, 2012, the board of managers of the Company approved the common merger project (the "Merger Project") of the merger to be undertaken by the Company, as absorbing company, with (i) Herald Wallenhorst S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") having its registered office at 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 123.893 and (ii) Herald Neunkirchen S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") having its registered office at 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 123.896, both as absorbed companies (the "Absorbed Companies"), and whereby all assets and liabilities of the Absorbed Companies, following their dissolution without liquidation, will be transferred to the Company under universal title in exchange for the issue of shares by the Company to the sole benefit of the Sole Shareholder, in its capacity as sole shareholder of both Absorbed Companies (the "Merger"). It is further noted that, in accordance with article 262 of the Luxembourg law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "Law"), the Merger Project has been published in the "Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations" under number 1498, on June 15<sup>th</sup>, 2012.

IV. The appearing entity, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder acknowledged that all the documents, where applicable, listed in article 267 a), b) and c) of the Law have been made available for its inspection at the registered office of the Company, at least one month before the date of the present deed.

*Second resolution*

The Sole Shareholder acknowledged that no objections to the Merger were received between the date of the publication of the Merger Project in the "Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations" and the date of the present deed.

*Third resolution*

The Sole Shareholder acknowledged that, in accordance with the Merger Project, the Merger is effective for accounting purposes as of October 1<sup>st</sup>, 2011, whereupon the operations and transactions of the Absorbed Companies shall be treated as having been carried out on behalf of the Company and shall be accounted for in the annual accounts of the Company.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder further acknowledged that, in compliance with articles 272 and 273 of the Law, the Merger will be effective among the Company and the Absorbed Companies upon execution of the present deed (the "Effective Date") and, vis-à-vis third parties, upon the publication of the present deed in the "Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations" and that the Merger will have the following consequences "ipso jure" and simultaneously as of the Effective Date:

- the universal transfer by the Absorbed Companies of any and all of their assets and liabilities to the Company;
- the Absorbed Companies will cease to exist; and
- the issue of two hundred and fifty (250) new shares in the Company's share capital, having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, to the sole profit of the Sole Shareholder.

In respect of this last consequence "ipso jure" of the Merger, the Sole Shareholder resolved to increase the share capital of the Company, with effect as of the Effective Date, by an amount of twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-) in order to bring it from its current amount of twelve thousand, five hundred Euro (EUR 12,500.-) to thirty-seven thousand, five hundred Euro (EUR 37,500.-) by the issue of two hundred and fifty (250) new shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, which will be fully paid up as a result of the transfer of all the assets and liabilities of the Absorbed Companies to the Company in accordance with the Merger Project.

The difference between the accounting book value of the Absorbed Companies of minus two hundred and ninety thousand, one hundred and forty-one Euro (EUR -290,141.-) and the amount of the share capital increase of the Company of twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-) shall be allocated to the merger share premium account of the Company.

*Fifth resolution*

Pursuant to the above resolution, article 5 of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. Issued capital.** The issued capital of the Company is set at thirty-seven thousand, five hundred Euro (EUR 37,500.-) divided into three hundred and seventy-five (375) shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.

In addition to the capital, there may be set up a premium account into which any premium amount paid on any share in addition to its nominal value (including any payment made on warrants attached to any shares, bonds, notes or similar instruments) is transferred.

The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve."

*Sixth resolution*

The Sole Shareholder acknowledged that, as a result of the Merger, the mandate of the managers of the Absorbed Companies shall expire as of the Effective Date.

*Seventh resolution*

The Sole Shareholder acknowledged that discharge (quitus) shall be granted, to the extent permitted by the Law, to the managers of the Absorbed Companies for the performance of their mandate until the Effective Date.

*Eighth resolution*

The Sole Shareholder resolved to grant power to each member of the board of managers of the Company, acting individually, to do all acts and things so as to carry into effect the purposes of the foregoing resolutions and to sign and deliver on behalf of it.

*Statement*

In accordance with article 271 (2) of the Law, the undersigned notary declares that he has verified and certified the existence and the validity of the legal acts and formalities required by the Merger.

*Ninth resolution*

In light of the above and having carefully examined the Merger Project, the Sole Shareholder resolved to approve the Merger in the terms and conditions as described in the Merger Project.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing entity and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the entity appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille douze, le seize juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

Herald Level 2 Lux Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.436,

ici représentée par Madame Peggy Simon, employée privée, avec adresse professionnelle au 9 Rabatt, L-6475, Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 6 juillet 2012.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associée unique (l'«Associée Unique») de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de «Herald Ludwigshafen S.à r.l.», ayant son siège social au 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.887 (la «Société»), constituée suivant un acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 19 janvier 2007, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, numéro 492, le 30 mars 2007.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.

III. L'Associée Unique prend acte que, le 29 mai 2012, le conseil de gérance de la Société a approuvé le projet commun de fusion (le «Projet de Fusion») applicable à la fusion qui sera réalisée par la Société, en tant que société absorbante, avec (i) Herald Wallenhorst S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.893 et (ii) Herald Neunkirchen S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 4A, rue Henri Schnadt, L-2530 Gasperich, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.896, en tant que sociétés absorbées (les «Sociétés Absorbées»), et par laquelle l'ensemble du passif et de l'actif des Sociétés Absorbées sera, suite à leur dissolution sans liquidation, transféré à la Société à titre universel en échange de l'émission de parts sociales par la Société au profit de l'Associée Unique, en sa capacité d'associée unique des Sociétés Absorbées (la «Fusion»). Il est par ailleurs noté qu'en accord avec l'article 262 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi»), le Projet de Fusion a été publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1498, le 15 juin 2012.

IV. La comparante par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associée Unique a noté que tous les documents, le cas échéant, listés à l'article 267 a), b) et c) de la Loi ont été mis à sa disposition pour son inspection au siège social de la Société, au moins un mois avant la date du présent acte.

*Seconde résolution*

L'Associée Unique a pris acte qu'aucune objection à la Fusion n'a été reçue entre la date de publication du Projet de Fusion au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations et la date du présent acte.

#### Troisième résolution

L'Associée Unique a pris acte qu'en accord avec le Projet de Fusion, la Fusion est effective pour des raisons comptables au 1<sup>er</sup> octobre 2011, date à laquelle les opérations des Sociétés Absorbées doivent être traitées comme ayant été effectuées par la Société et doivent être comptabilisées dans les comptes annuels de la Société.

#### Quatrième résolution

L'Associée Unique a par ailleurs pris acte qu'en conformité avec les articles 272 et 273 de la Loi, la Fusion sera effective entre la Société et les Sociétés Absorbées à compter de l'exécution du présent acte (la «Date d'Effet») et, vis-à-vis des tiers, à partir de la publication du présent acte au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations et que la Fusion entraînera «ipso jure» et simultanément les effets suivants à compter de la Date d'Effet:

- La transmission universelle par les Sociétés Absorbées de l'ensemble de leur patrimoine actif et passif à la Société;
- Les Sociétés Absorbées cesseront d'exister; et
- L'émission de deux cent cinquante (250) nouvelles parts sociales dans le capital social de la Société, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, au seul profit de l'Associée Unique.

Concernant la dernière conséquence «ipso jure» de la Fusion, l'Associée Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société, avec effet à la Date d'Effet, à concurrence de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à trente-sept mille cinq cents euros (EUR 37.500,-) par la création et l'émission de deux cent cinquante (250) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, qui seront entièrement souscrites et libérées par la transmission de l'ensemble du patrimoine actif et passif des Sociétés Absorbées à la Société et ce, en accord avec le Projet de Fusion.

La différence entre la valeur nette comptable des Sociétés Absorbées représentant moins deux cent quatre-vingt-dix mille cent quarante-et-un euros (EUR -290.141,-) et le montant de l'augmentation du capital social de la Société s'élevant à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) sera alloué au compte de prime d'émission de fusion de la Société.

#### Cinquième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social émis.** Le capital social émis de la Société est fixé à trente-sept mille cinq cents euros (EUR 37.500,-) divisé en trois cent soixante-quinze (375) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, chaque part sociale étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale (y compris tout paiement effectué sur des warrants attachés aux parts sociales, obligations, billets ou instruments similaires) seront transférées.

L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.»

#### Sixième résolution

L'Associée Unique a pris acte qu'à la suite de la Fusion, le mandat des gérants des Sociétés Absorbées prendra fin à compter de la Date d'Effet.

#### Septième résolution

L'Associée Unique a noté qu'il est donné quitus, dans la mesure permise par la Loi, aux gérants des Sociétés Absorbées pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la Date d'Effet.

#### Huitième résolution

L'Associée Unique a décidé de confier tous pouvoirs aux membres du conseil de gérance de la Société, agissant individuellement, au vue d'accomplir et de signer au nom de la Société tous les actes nécessaires ou utiles à la mise en oeuvre des résolutions ci-dessus.

#### Constatation

Conformément à l'article 271 (2) de la Loi, le notaire soussigné déclare avoir vérifié et attesté de l'existence et de la validité des actes juridiques et des formalités requis par la Fusion.

#### Neuvième résolution

A la lumière de ce qui précède et après avoir soigneusement examiné le Projet de Fusion, l'Associée Unique a décidé d'approuver la Fusion dans les conditions décrites dans ledit Projet de Fusion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 18 juillet 2012. Relation: ECH/2012/1235. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 27 juillet 2012.

Référence de publication: 2012095180/210.

(120131182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2012.

**Greenman Retail S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 170.317.

—  
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twelfth of July;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED

1. Mr. John G.S. WILKINSON, company director, born on July 22, 1971 in Dublin (Ireland), residing at Connolly Mews, Off Newbridge Avenue, Sandymount, Dublin 4, Ireland,

hereby represented by Mrs. Sandrine KULL, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal dated June 22, 2012 (the Proxyholder), and

2. Mr. Peter J. O'REILLY, pension consultant, born on May 22, 1954 in Dublin (Ireland), residing at 73, Hazelwood, Shanganagh Road, Sahnkill CO, Dublin, Ireland,

hereby represented by Mrs. Sandrine KULL, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal dated June 22, 2012 (the Proxyholder).

The proxies given, signed "ne varietur" by the Proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing persons, represented as stated above, requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a public limited liability company ("société anonyme") which is hereby incorporated:

**Art. 1. Form and Name.**

1.1 There is hereby established a public limited liability company ("société anonyme") (the Company) which will be governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, in particular by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the Law), and by the present articles of incorporation (the Articles).

1.2 The Company will exist under the name of "GREENMAN RETAIL S.A.".

1.3 The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or more shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

**Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand- Duchy of Luxembourg.

2.2 It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

2.3 Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Duration.**

3.1 The Company is incorporated for an unlimited duration.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendments of the Articles.

#### **Art. 4. Corporate objects.**

4.1 The Company may furthermore carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

4.2 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

4.3 In particular the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realize them by sale, transfer, exchange or otherwise.

4.4 The Company may further grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

4.5 The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.6 The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and that aim to promote and facilitate directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

#### **Art. 5. Share capital.**

5.1 The subscribed share capital is set at one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-) consisting of one hundred twenty-five thousand (125,000) ordinary shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the opinion of the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, at the opinion of the Shareholders, subject to the restrictions foreseen by Law.

6.2 The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.3 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

#### **Art. 7. Meetings of the shareholders of the Company.**

7.1 In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

7.2 In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

7.3 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the second Thursday of the month of March, at 3:00 p.m. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

7.4 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

7.5 Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.



7.6 Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

#### **Art. 8. Notice, Quorum, Powers of attorney and Convening notices.**

8.1 The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

8.2 Each share is entitled to one vote.

8.3 Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

8.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.

8.5 If all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

#### **Art. 9. Management.**

9.1 The Company shall be managed by a sole Director in case of a sole Shareholder, or by a Board of Directors composed of at least three (3) members in case of plurality of Shareholders, their number being determined by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the General Meeting. Director(s) need not to be shareholder(s) of the Company. In case of plurality of directors the General Meeting may decide to create two categories of directors (A Directors and B Directors).

9.2 The Director(s) shall be elected by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders by the General Meeting, for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director(s) shall be eligible for reappointment.

9.3 In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the General Meeting may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

#### **Art. 10. Meetings of the Board.**

10.1 In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

10.2 The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

10.3 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax, or e-mail another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

10.4 The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors is present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

10.5 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

10.6 Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

10.7 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

10.8 This article does not apply in the case that the Company is managed by a Sole Director.



**Art. 11. Powers of the Board.** The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

**Art. 12. Delegation of powers.**

12.1 The Board of Directors may appoint one delegate to the day to day management of the Company, who need not to be neither a shareholder neither a Directors, who will have the full power to act in the name of the Company concerning the day to day management.

12.2 The Board is also authorised to appoint a person, either director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

**Art. 13. Binding signatures.**

13.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters only by (i) the joint signatures of any two members of the Board or the Sole Director, or (ii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

13.2 In case of directors of category A and category B, the Company will be bound by the joint signature of any A Director together with any B Director.

**Art. 14. Conflict of interests.**

14.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

14.2 Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

14.3 In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following annual General Meeting. The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

**Art. 15. Statutory Auditor(s).**

15.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s)), or, where requested by the Law, an independent external auditor (réviseur d'entreprises). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.2 The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

**Art. 16. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on the 1<sup>st</sup> of January of each year and shall terminate on the 31<sup>st</sup> of December of the same year.

**Art. 17. Allocation of profits.**

17.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

17.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

17.3 The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

**Art. 18. Dissolution and Liquidation.** The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

**Art. 19. Amendments.** These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Law.

**Art. 20. Applicable law.** All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

*Transitory provisions*

The first business year begins on this day and ends on the 31<sup>st</sup> of December 2012.

The first annual General Meeting will be held in 2013.

*Subscription - Payment*

The subscribers have subscribed for the number of shares and have paid in cash the amounts as mentioned hereafter:

Mr. John G.S. WILKINSON, prenamed . . . . .	62,500 shares
Mr. Peter J. O'REILLY, prenamed . . . . .	62,500 shares
TOTAL . . . . .	125,000 shares

All these shares are paid up by the Shareholders to an extent of one hundred per cent (100%) by payment in cash, so that the amount one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125.000,-) paid by the Shareholders is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

*Statement - Estimate of costs*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by article 26 of the Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment. Further, the notary executing this deed confirms that these Articles comply with the provisions of article 27 of the Law.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at EUR 1,300.-.

*Resolutions the shareholders*

The Shareholders, pre-named, represented as stated above, representing the entire of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1. the number of Directors is set at four (4) and the number of Auditors at 1 (one);
2. the following persons are appointed as Directors:
  - Mr. John G.S. WILKINSON, company director, born on July 22, 1971 in Dublin (Ireland), residing at Connolly Mews, Off Newbridge Avenue, Sandymount, Dublin 4, Ireland;
  - Mr. Peter J. O'REILLY, pension consultant, born on May 22, 1954 in Dublin (Ireland), residing at 73, Hazelwood, Shanganagh Road, Sahnkill CO, Dublin, Ireland;
  - Mr. Arnaud BON, employee, born on July 5, 1983, in Harfleur (France), with professional address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;
  - Mrs. Hana WITZKE, employee, born on April 22, 1979 in Düsseldorf (Germany), with professional address at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

The general meeting resolved to divide the present directors of the Company into two categories A and B.

The following persons are appointed as Directors A of the Company:

- Mr. John G.S. WILKINSON, prenamed,
- Mr. Peter J. O'REILLY, prenamed.

The following persons are appointed as Directors B of the Company:

- Mr. Arnaud BON, prenamed,
- Mrs. Hana WITZKE, prenamed.

3. that FIN-CONTROLE S.A., a public limited company (société anonyme) existing under Luxembourg law, with registered office at L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under the number B 42.230, be appointed as statutory auditor (commissaire) of the Company;

4. that the terms of office of the members of the Board of Directors and of the statutory auditor will expire at the annual General Meeting of the Company of the year 2017; and

5. that the address of the registered office of the Company is at L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the Proxyholder of the appearing persons, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said Proxyholder has signed with Us the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le douze juillet;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### ONT COMPARU

1. Monsieur John G.S. WILKINSON, administrateur de société, né le 22 juillet 1971 à Dublin (Irlande), demeurant à Connolly Mews, Off Newbridge Avenue, Sandymount, Dublin 4, Irlande,

ici représenté par Madame Sandrine KULL, employée, résidant professionnellement à Luxembourg (le Mandataire), en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 22 juin 2012; et

2. Monsieur Peter J. O'REILLY, conseiller en plans de pension, né le 22.05.1954 à Dublin (Irlande), demeurant à 73, Hazelwood, Shanganagh Road, Sahnkill CO, Dublin, Irlande,

ici représenté par Madame Sandrine KULL, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée le 22 juin 2012.

Lesquelles procurations, après avoir été signée "ne varietur" par le Mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer:

#### **Art. 1<sup>er</sup>. Forme et Dénomination.**

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle qu'amendée (la Loi), et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de "GREENMAN RETAIL S.A."

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

#### **Art. 2. Siège Social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Durée de la Société.**

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

#### **Art. 4. Objet Social.**

4.1 La Société a en outre pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

4.3 Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevet, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

4.4 La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

4.5 La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

4.6 Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial,

mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

#### **Art. 5. Capital Social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) représenté par cent vingt-cinq mille (125.000) actions ordinaires d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1 Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, au choix des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

6.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.3 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi, racheter ses propres actions.

#### **Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.**

7.1 Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

7.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le deuxième jeudi du mois de mars, à 15:00 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

7.4 L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

7.5 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

7.6 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

#### **Art. 8. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation.**

8.1 Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

8.2 Chaque action donne droit à une voix.

8.3 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

8.4 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par téléfax ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

8.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

### **Art. 9. Administration de la Société.**

9.1 La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire, ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale. L'(es) administrateur(s) n'a(ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

9.2 Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en case de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

9.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

### **Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration.**

10.1 En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3 Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

10.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

10.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

10.6 Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

10.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

10.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

**Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

### **Art. 12. Délégation de pouvoirs.**

12.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

12.2 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

### **Art. 13. Signatures autorisées.**

13.1 La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou de l'Administrateur Unique ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou

l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

13.2 En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

#### **Art. 14. Conflit d'intérêts.**

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

14.2 Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

14.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

#### **Art. 15. Commissaire(s).**

15.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible.

15.2 Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

**Art. 16. Exercice social.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

#### **Art. 17. Affectation des Bénéfices.**

17.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5.3 des Statuts.

17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

17.3 Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés aux lieux et places choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

**Art. 18. Dissolution et Liquidation.** La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

**Art. 19. Modifications statutaires.** Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.

**Art. 20. Droit applicable.** Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2012.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2013.

#### *Souscription - Libération*

Les souscripteurs ont souscrit le nombre d'actions et ont payé les montants en numéraires mentionnés ci-après:



Monsieur John G. S. WILKINSON, prénommé . . . . .	62.500 actions
Monsieur Peter J. O'Reilly, prénommé . . . . .	62.500 actions
TOTAL: . . . . .	125.000 actions

Toutes ces actions sont libérées par les actionnaires à hauteur de 100% (cent pour cent) par paiement en numéraire, de sorte que le montant de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration - Estimation des frais*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux dispositions de l'article 27 de la Loi.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à la somme de EUR 1.300,-.

#### *Résolutions des actionnaires*

Les actionnaires préqualifiés, représentés comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit, prennent les résolutions suivantes:

1. le nombre des Administrateurs est fixé à quatre (4) et celui du Commissaire à 1 (un);
2. sont nommés Administrateurs:

- Monsieur John G.S. WILKINSON, administrateur de société, né le 22 juillet 1971 à Dublin (Irlande), demeurant à Connolly Mews, Off Newbridge Avenue, Sandymount, Dublin 4, Ireland;

- Monsieur Peter J. O'REILLY, conseiller en plans de pension, né le 22 mai 1954 à Dublin (Irlande), demeurant à 73, Hazelwood, Shanganagh Road, Sahnkill CO, Dublin, Ireland;

- Monsieur Arnaud BON, employé, né le 5 juillet 1983 à Harfleur (France), avec adresse professionnelle à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg;

- Madame Hana WITZKE, employée, née le 22 avril 1979 à Düsseldorf (Allemagne), avec adresse professionnelle à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

L'Assemblée décide de répartir les mandats d'Administrateurs en deux catégories A et B.

Les personnes suivantes sont nommées Administrateurs de catégorie A de la Société:

- Monsieur John G.S. WILKINSON, prénommé,

- Monsieur Peter J. O'REILLY, prénommé.

Les personnes suivantes sont nommées Administrateurs de catégorie B de la Société:

- Monsieur Arnaud BON, prénommé,

- Madame Hana WITZKE, prénommée.

3. FIN-CONTROLE S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.230 est nommé commissaire de la Société;

4. le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de la Société en 2017; et

5. le siège social de la société est fixé à L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire des comparants, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. KULL- C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 17 juillet 2012. Relation: LAC/2012/33716. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 25 juillet 2012.

Référence de publication: 2012092560/535.

(120129144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2012.



**Bolidy Venture Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.029.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.  
EASIT SA  
Signature

Référence de publication: 2012096565/12.

(120132699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

**Cable TV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 119.896.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096580/11.

(120133130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

**Café-Restaurant BAIRRADA, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 62, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 51.676.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2012096584/10.

(120132989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

**SARL Etoile, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth.

R.C.S. Luxembourg B 133.958.

*Assemblée générale extraordinaire du 16 février 2012*

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales signée en date du 31 décembre 2011 que:

Madame AL KATAN Ferial cède à Monsieur SACRE Ayman 100 (CENT) parts sociales, de 125,00 € chacune, lui appartenant dans la société SARL ETOILE.

Suite à cette cession, Monsieur SACRE Ayman demeurant à L-1463 Luxembourg, 13 rue du Fort Elisabeth devient associé unique de la société.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur de Monsieur Mohamad BARANBO datant du 16 février 2012.

Est nommé gérant pour une durée indéterminée, Monsieur SACRE Ayman, prédit.

La société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée Générale Extraordinaire est close ce jour à 11h00.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg au siège de la société.

Fait à Luxembourg, le 16 février 2012.

AL KATAN Ferial / SACRE Ayman.

Référence de publication: 2012096226/21.

(120132459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

**Société de l'Itinéraire Benelux-Lorraine-Italie S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 115.537.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2012*

*Nomination d'un réviseur d'entreprises appelé à exercer les fonctions de commissaire de la société.*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle PRICEWATERHOUSE COOPERS, domicilié 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, en qualité de Réviseur d'entreprise, pour une nouvelle période de 1 an, soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2013, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

*Renouvellement d'administrateurs*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, renouvelle, en qualité d'Administrateur, pour une nouvelle période de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2015, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014:

- M. Jean-Marc LONGEQUEUE, né à La Tronche (France) le 31 août 1957, adresse professionnelle 24, rue Villeneuve à F-92583 Clichy La Garenne

- M. Philippe BIHOUIX, né à Saint Nazaire (44) (France) le 17 novembre 1971, adresse privée 5, rue Saint-Claude à F-75003 Paris

- la société Les Chemins de Fer Fédéraux Suisse, CFF CARGO SA, Centralbahnstrasse, 4, CH-4065 Bâle (Suisse)

- M. Wilfried MOONS né à Mortsel (Belgique) le 23 avril 1953, adresse professionnelle 40, avenue de la Porte de Hal à B-1060 Bruxelles, Belgique

- M. Alain RIBAT, né à TOULOUSE (France) le 2 décembre 1964, adresse professionnelle: 24, rue Villeneuve, F-92583 Clichy (France)

- La Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, CFL, 9, place de la Gare, L-1616, Luxembourg

- la société Transport Ferroviaire Holding, TFH, 7-9, allée de l'Europe à F-92615 Clichy Cedex, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, France, sous le numéro B 509270138

*Nomination et Démission d'administrateurs*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide de nommer, en qualité d'Administrateur, pour une nouvelle période de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2015, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014:

- M. Rik VOS, né à Genk (Belgique) le 24 mai 1971, adresse professionnelle 40, avenue de la Porte de Hal à 1060 Bruxelles, Belgique

- M. Nicolas LEEUW, né le 21 novembre 1973 à Uccle (Belgique), adresse professionnelle 40, avenue de la Porte de Hal à 1060 Bruxelles, Belgique

- M. Didier VAEL, né le 27 décembre 1969 à Sint-Niklaas (Belgique), adresse professionnelle 40, avenue de la Porte de Hal à 1060 Bruxelles, Belgique

L'Assemblée accepte et prend acte de la démission:

- M. Gérard GELMINI,

- M. José SYR,

- M. Frank WINDMOLDERS.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2012.

Laurence Peroglio.

Référence de publication: 2012096204/45.

(120132637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

**NOBIS Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1319 Luxembourg, 157, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 129.070.

Im Jahre zweitausendundzwölf, den zweiundzwanzigsten Juni.

Vor dem unterzeichnenden Notar Me Francis KESSELER, mit dem Amtssitz in Esch/Alzette,

Wird die ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft „NOBIS Asset Management S.A.“ mit Gesellschaftssitz in L-1319 Luxembourg, 157, rue Cents (R.C.S. Luxembourg B 129.070) abgehalten welche am 20. Juni 2007 von Me Jean SECKLER in Luxemburg gegründet wurde, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et

Associations, Nummer 1376 vom 6. Juli 2007 und deren Satzung zuletzt am 15. Dezember 2011 von Me Francis KESSELER in Luxemburg abgeändert wurde, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 527 vom 29. Januar 2012.

Als Vorsitzender der ausserordentlichen Generalversammlung amtiert Nathalie Houlle, Anwältin, wohnhaft zu Luxemburg.

Als Schriftführer wird bestellt Sabine Hinz, Anwältin, mit Geschäftsadresse in Luxemburg.

Die Versammlung bestimmt als Stimmzähler Sabine Hinz, Anwältin, mit Geschäftsadresse in Luxemburg.

Nachdem die Versammlung somit beschlussfähig ist, bittet der Vorsitzende den Notar das Folgende festzuhalten:

(A) Dass die Tagesordnung der Generalversammlung wie folgt lautet:

#### *Tagesordnung*

Abänderung von Artikel 3 der Satzung der Gesellschaft, um der Gesellschaft die Aufnahme der Tätigkeit als Versicherungsagentur zu ermöglichen.

(B) Sind anwesend oder vertreten die Aktionäre aufgeführt auf der Anwesenheitsliste welche vor der Sitzung von jedem Aktionär oder dessen Bevollmächtigten unterzeichnet wurde. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass alle Aktien vertreten sind.

Die Vollmachten der vertretenen Aktionäre, nach gehöriger „ne varietur“ Unterzeichnung durch die anwesenden Parteien und den unterzeichnenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen um mit ihr einregistriert zu werden.

(C) Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind und diese erklären den Inhalt der Tagesordnung im Voraus gekannt zu haben und auf eine formelle Einberufung verzichtet zu haben waren Einberufungen hinfällig.

(D) Somit ist die gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

Nach Beratung fasst die Generalversammlung dann einstimmig den folgenden Beschluss:

#### *Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst die Abänderung und Neufassung von Artikel 3. der Satzung der Gesellschaft wie folgt:

**Art. 3. Gegenstand.** Gegenstand der Gesellschaft sind die folgenden Aktivitäten:

1) Gemäß Artikel 24-3 des Gesetzes vom 5. April 1993 (wie abgeändert) (das "Gesetz"), die im Rahmen eines Kundenmandats getätigte diskretionäre und individualisierte Verwaltung von Vermögen, die ein oder mehrere Finanzinstrumente beinhalten. Kundengelder werden nicht angenommen.

2) Gemäß Artikel 24-7 des Gesetzes, der aktive Vertrieb von Anteilen oder Aktien von Investmentfonds, die in Luxemburg zugelassen sind. Kundengelder werden nicht angenommen.

3) Gemäß Artikel 24, 24-1 und 24-2 des Gesetzes, die Anlageberatung, Finanzmakleraktivitäten und die Kommissionsgeschäfte.

4) Gemäss Artikel 105 des Gesetzes vom 6. Dezember 1991 über den Versicherungssektor (wie abgeändert) die Tätigkeit als Versicherungsagentur durch hierzu ordentlich zugelassene Personen.

Die Gesellschaft ist berechtigt alle Geschäfte zu tätigen, Maßnahmen durchzuführen und sonstige Handlungen vorzunehmen welche zur Erreichung des Gesellschaftszwecks unmittelbar oder mittelbar erforderlich, geeignet oder dienlich erscheinen. Sie kann weitere Zweigniederlassungen im In- und Ausland errichten, sich an Unternehmen gleicher oder verwandter Art beteiligen, solche errichten oder erwerben.

Da die Tagesordnung hiermit erschöpft ist, wird die Versammlung vertagt.

#### *Kosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlaß dieser Versammlung entstehen, beläuft sich auf ungefähr eintausend deihundert euro (€ 1,300.-).

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Howald, am Datum wie eingangs erwähnt:

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: Hinz, Houlle, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 juin 2012. Relation: EAC/2012/8421. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

*Le Receveur (signé): SANTIONI A.*

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012096061/63.

(120132732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

**Pear (Luxembourg) Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.525,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 144.142.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement d'adresse du gérant A suivant avec effet immédiat: Monsieur Juan ANGOITIA GRIJALBA, avec adresse professionnelle au 43-45 Portman Square, W1H 6LY, Londres, Royaume-Unis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2012.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2012092829/15.

(120129008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2012.

---

**Capsugel FinanceCo II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 161.007.

Les comptes annuels de 11 juillet 2011 à 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012096587/11.

(120132113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Capsugel Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 160.099.

Les comptes annuels de 30 mars 2011 à 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012096589/11.

(120132115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Capsugel FinanceCo S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 162.717.

Les comptes annuels de 11 juillet 2011 à 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012096588/11.

(120132116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Alhena SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 169.028.

This second day of July two thousand twelve before me, Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

appeared:

1. Herald Aldo Schuurman, lawyer with professional address at the office of Loyens & Loeff, Avocats à la Cour, 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, acting in his capacity as duly authorised representative of:

a. Jacobus Marinus Hendricus Maria Janssen, born on the twenty-fifth of May nineteen hundred forty-six in Helmond (Netherlands), residing at Grote Heide 118, 3910 Neerpelt, Belgium ("Shareholder 1"); and

b. Renata Gabrielle Marcelle Agnes Maria Maris, born on the eighth of March nineteen hundred fifty-four in Zonhoven (Belgium), residing at Grote Heide 118, 3910 Neerpelt, Belgium ("Shareholder 2"); and

2. Fabian Céline Roland Piron, lawyer with professional address at the office of Loyens & Loeff, Avocats à la Cour, 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, acting in his capacity as duly authorised representative of:

a. Jacques Marinus Janssen, born on the twenty-eighth of June nineteen hundred seventy-three in Geldrop (Netherlands), with professional address at Berkveld 1, 5709 AE Helmond, Netherlands ("Shareholder 3");

b. Fleur Johanna Janssen, born on the second of June nineteen hundred seventy-six in Hasselt (Belgium), with professional address at Berkveld 1, 5709 AE Helmond, Netherlands ("Shareholder 4"); and

c. Sofie Petronella Janssen, born on the second of June nineteen hundred seventy-six in Hasselt (Belgium), with professional address at Berkveld 1, 5709 AE Helmond, Netherlands ("Shareholder 5" and together with Shareholder 1, Shareholder 2, Shareholder 3 and Shareholder 4, the "Shareholders").

The persons appearing are personally known to me, undersigned notary.

The powers of attorney to the persons appearing are initialled *ne varietur* by the persons appearing and by me, notary, and are annexed hereto.

The persons appearing held an extraordinary general meeting of:

ALHENA SPF, a public company under the laws of Luxembourg, having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 169028, incorporated on the second of May two thousand twelve pursuant to a deed executed before me, notary, published in the Official Journal of the Grand Duchy of Luxembourg, Mémorial C, No. 1566 of the twenty-second of June two thousand twelve, the articles of association of which have not been amended since (the "Company").

The meeting was chaired by the person appearing mentioned under 1. above and the person appearing mentioned under 2. above was appointed as secretary and scrutineer.

The persons appearing, acting as scrutiny committee of the meeting, established that all shareholders of the Company were represented at the meeting and, acting as proxies of the shareholders of the Company, declared that they have been informed of the agenda of the meeting and that the meeting was convened at short notice in accordance with article 7.2 of the articles of association of the Company.

#### *Resolutions*

The Shareholders unanimously resolved:

i. to dismiss incumbent the managers of the Company and to give them full discharge for their management of the Company;

ii. to dissolve and wind up the Company;

iii. to appoint Shareholder 1 as liquidator of the Company;

iv. that the method of winding up shall be determined from time to time by a written agreement between the shareholders of the Company (or by the sole shareholder in case there is but one shareholder);

v. to authorise the liquidator, subject to and in accordance with articles 145 and 148 of the Act concerning commercial companies of 10 August 1915, to continue the Company's trading, to borrow to pay debts of the Company, to issue negotiable securities, to mortgage or pledge assets of the Company, to dispose of immovable property of the Company, to contribute assets of the Company to other companies and to repurchase or redeem shares of the Company;

vi. that the liquidator represents and binds the Company towards third parties; and

vii. to appoint, in advance, Shareholder 3 as liquidation auditor of the Company.

#### *Costs*

The costs, expenses and fees and charges of whatever kind, incurred by the Company or charged to it by reason of this deed, amount to approximately one thousand five hundred euros (EUR [1,500.00]).

This deed is drawn up in English followed by a version in French. The person appearing, acting as stated above, declared that in case of any discrepancy between the English version and the French version, the English version will prevail.

In witness whereof, this deed was drawn up and passed in Luxembourg on the date first above stated. After the deed was read to the person appearing, the person appearing declared to understand the scope and the consequences and subsequently signed the original together with me, notary.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le deux juillet a comparu par-devant moi, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg:

1. Maître Herald Aldo Schuurman, avocat avec adresse professionnelle au cabinet Loyens & Loeff, Avocats à la Cour, 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, agissant en sa qualité de représentant dûment autorisé de:

a. Jacobus Marinus Hendricus Maria Janssen, né le vingt-cinq mai mille neuf cent quarante-six à Helmond (Pays-Bas), demeurant au Grote Heide 118, 3910 Neerpelt, Belgique (“Actionnaire 1”); et

b. Renata Gabrielle Marcelle Agnes Maria Maris, né le huit mars mille neuf cent cinquante-quatre à Zonhoven (Belgique), demeurant au Grote Heide 118, 3910 Neerpelt, Belgique (“Actionnaire 2”); et

2. Maître Fabian Céline Roland Piron, avocat avec adresse professionnelle au cabinet Loyens & Loeff, Avocats à la Cour, 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, agissant en sa qualité de représentant dûment autorisé de:

a. Jacques Marinus Janssen, né le vingt-huit juin mille neuf cent soixantetreize à Geldrop (Pays-Bas), avec adresse professionnelle au Berkveld 1, 5709 AE Helmond, Pays-Bas (“Actionnaire 3”);

b. Fleur Johanna Janssen, né le deux juin mille neuf cent soixante-seize à Hasselt (Belgique), avec adresse professionnelle au Berkveld 1, 5709 AE Helmond, Pays-Bas (“Actionnaire 4”); et

c. Sofie Petronella Janssen, né le deux juin mille neuf cent soixante-seize à Hasselt (Belgique), avec adresse professionnelle au Berkveld 1, 5709 AE Helmond, Pays-Bas (“Actionnaire 5” et ensemble avec Actionnaire 1, Actionnaire 2, Actionnaire 3 et Actionnaire 4, les “Actionnaires”).

Les comparants sont connus personnellement de moi, notaire soussigné.

Les procurations aux comparants sont paraphées ne varietur par les comparants et par moi, notaire, et sont annexées aux présentes.

Les comparants ont tenu une assemblée générale extraordinaire de:

ALHENA SPF, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 169028, constituée le deux mai deux mille douze suivant acte passé devant moi, notaire, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1566 du vingt-deux juin deux mille douze, et dont les statuts n’ont pas été modifiés depuis (la “Société”).

L’assemblée a été présidée par le comparant mentionné au point 1 ci-dessus et le comparant mentionné au point 2 ci-dessus a été nommé secrétaire et scrutateur.

Les comparants, agissant comme bureau de l’assemblée, ont constaté que tous les actionnaires de la Société ont été représentés à l’assemblée et, agissant en tant que mandataires des actionnaires de la Société, ont déclaré qu’ils ont été informés de l’ordre du jour de l’assemblée et que l’assemblée a été convoquée à une très brève échéance en conformité avec l’article 7.2 des statuts de la Société.

#### *Résolutions*

Les Actionnaires ont décidé à l’unanimité:

- i. de révoquer les gérants de la Société en fonction et de leur accorder entière décharge pour la gestion de la Société;
- ii. de dissoudre et liquider la Société;
- iii. de nommer l’Actionnaire 1 comme liquidateur de la Société;
- iv. que le mode de liquidation est déterminé de temps à autre par une convention écrite entre les actionnaires de la Société (ou si la Société n’a qu’un seul actionnaire, par l’actionnaire unique);
- v. d’autoriser le liquidateur, sous réserve de et conformément aux articles 145 et 148 de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, à continuer l’industrie et le commerce de la Société, emprunter pour payer les dettes sociales, créer des effets de commerce, hypothéquer les biens de la Société, donner en gage les biens de la Société, aliéner les immeubles de la Société, faire apport de l’avoir social à d’autres sociétés et racheter les parts sociales de la Société;
- vi. que le liquidateur représente la Société à l’égard des tiers; et
- vii. de nommer, à l’avance, l’Actionnaire 3 comme commissaire à la liquidation de Société.

#### *Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s’élèvent à environ mille cinq cents euros (1.500,00 EUR).

Le présent acte est rédigé en anglais suivi d’une version française. Le comparant, agissant comme indiqué ci-avant, a déclaré qu’en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera seule foi.

Dont acte, passé à Luxembourg à la date qu’en tête des présentes. Et après lecture de l’acte faite au comparant, celui-ci a déclaré qu’il comprend la portée et les conséquences et a ensuite signé la présente minute avec moi, notaire.

Signé: Schuurman, Piron, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 4 juillet 2012. Relation: EAC/2012/8759. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.



Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012096461/119.

(120132621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

**A Capital Bravo Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 170.406.

—  
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the sixteenth day of July.

Before us Maitre Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED

A Capital Management S.A, a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 9a Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under Section B, number 167.989, acting as a manager of A Capital China Outbound Fund FCP-SIF ("the Shareholder")

duly represented by Mrs Dalia Ziukaite, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 12 July 2012.

This proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacity, has drawn up the following articles of incorporation of a société à responsabilité limitée which it declares organized as follows:

**A. Purpose - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company is incorporated under the name of "A Capital Bravo Holding S.à r.l."

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by the general meeting of its shareholders or by mean of a resolution of its sole shareholder, as the case may be. A transfer of the registered office within the same municipality may be decided by a resolution of the sole manager or, as the case may be, the board of managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

**B. Share capital - Shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five (12,500) shares, having a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be changed at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least or by the sole shareholder, as the case may be.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.



**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11.** Neither creditors, nor assigns, nor heirs of a shareholder may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

### C. Management

**Art. 12.** The Company is managed by one or several managers, who do not need to be shareholders.

The managers are appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

The shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as class A Managers (the "Class A Managers") or class B Managers (the "Class B Managers").

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the joint signatures of any two Manager(s) if more than one Manager has been appointed.

However, if the shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will be only be bound towards third parties by the joint signature of one Class A Manager and one Class B Manager.

**Art. 13.** In case of several managers, the board of managers shall choose from among its shareholders a chairman, and may choose from among its shareholders a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

In dealings with third parties, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's purpose.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

**Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

**Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 16.** The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

**Art. 17.** The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carry-forward profits and distributable reserves, but decreased by carryforward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

#### **D. Collective decisions of the shareholders - Decisions of the sole shareholder**

**Art. 18.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 19.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 20.** The sole shareholder, as the case may be, exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

#### **E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits**

**Art. 21.** The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

**Art. 22.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 23.** Five per cent (5 %) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10 %) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholder(s). Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by law.

#### **F. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders or by the sole shareholder, as the case may be, which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them or to the sole shareholder, as the case may be.

**Art. 25.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

#### *Subscription and Payment*

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by A Capital Management S.A., prenamed and represented as stated here above, acting as a manager of A Capital China Outbound Fund FCP-SIF, declares to subscribe for all of the twelve thousand five hundred (12,500) shares, and to have them fully paid up in cash of an amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), entirely allocated to the share capital.

All the shares have been entirely paid-in, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Transitional provisions*

The first financial year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall end on the last day of December 2012.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which are to be borne by the Company or which shall be charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the above named person, representing the entire subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1. The Company will be managed by three (3) managers:

- Mr James Bermingham, private employee, born on 19 December 1972 in Sheffield, Great Britain with professional address at 9A, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

- Mr Andre Loesekrug, partner, born on 12 November 1972 in Berlin (Germany), with his address at 11B, Rue Lauriston, 75166 Paris, France.

- Mr Andreas Demmel, born on 11<sup>th</sup> of April 1969, in Munich, with professional address at 9a Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

The managers are appointed for an indefinite period of time.

2. The address of the Company's registered office is set at L-5365 Munsbach, 9A, Rue Gabriel Lippmann.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by its name, first name, civil status and residences, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille douze, le seize juillet.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg,

#### **A COMPARU**

A Capital Management S.A., une société constituée et régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social 9a Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg, inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 167.989, agissant en tant que gérant de A Capital China Outbound Fund, FCP-SIF ("L'associé"),

dûment représentée par Madame Dalia Ziukaite, salariée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 juillet 2012.

La procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ayant la capacité comme dit ci-avant, a dressé les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituée comme suit:

#### **A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

En particulier, la Société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société prend la dénomination de "A Capital Bravo Holding S.à r.l."

**Art. 5.** Le siège social est établi à Munsbach, Grand-Duché du Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de son associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés. Un transfert du siège social à l'intérieur de la même municipalité pourra être décidé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

#### **B. Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentés par douze mille cinq cents parts sociales (12.500), d'une valeur d' un euro (EUR 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social ou par l'associé unique, le cas échéant.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

**Art. 11.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un actionnaire ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### C. Gérance

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui ne doivent pas nécessairement être associés.

Les gérants sont nommés par les associés ou, le cas échéant, par l'associé unique, fixant la durée du mandat des gérants. Les gérants sont librement et à tout moment révocables par les associés ou, le cas échéant, par l'associé unique sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

Les associés pourront qualifier les gérants nommés de Gérants de catégorie A (les "Gérants de Catégorie A") ou Gérants de catégorie B (les "Gérants de Catégorie B").

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérant(s) si plus d'un Gérant a été nommé. Toutefois, si les associés ont qualifié les Gérants de Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance, en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente (ou participe autrement) ou représentée par procuration à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice

ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** Le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

#### **D. Décisions collectives des associés - Décisions de l'associé unique**

**Art. 18.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 19.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 20.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 21.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 22.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 23.** Sur le bénéfice net, il est prélevé 5 % (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10 % (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

#### **G. Dissolution - Liquidation**

**Art. 24.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés ou, le cas échéant, par l'associé unique qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société ou distribué à l'associé unique.

**Art. 25.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts étant ainsi rédigés par A Capital Management S.A. susmentionnée et représentée comme dit ci-dessus, agissant en tant que gérant de A Capital China Outbound Fund, FCP-SIF, déclare souscrire à l'ensemble des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales et déclare les avoir libérées intégralement par un apport en espèces d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), entièrement affecté au capital social.

L'ensemble des parts sociales souscrites a été intégralement libéré, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2012.

#### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille Euros (EUR 1.000,-).

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant l'intégralité du capital social et exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. La Société sera gérée par trois (3) gérants:

- Monsieur James Bermingham, employé privé, né le 19 décembre 1972 à Sheffield, Grande Bretagne, avec adresse professionnelle à 9A, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

- Monsieur Andre Loesekrug, partner, née le 12 novembre 1972 à Berlin (Allemagne), avec adresse à 11B, Rue Lauritson, 75116 Paris, France.

- Monsieur Andreas Demmel, né le 11 avril 1969, à Munich, avec adresse professionnelle à 9A, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach.

Les gérants sont nommés pour une période illimitée.

2. L'adresse du siège social de la Société est fixée à L-5365 Munsbach, 9A, Rue Gabriel Lippmann.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent acte qu'à la requête de la comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française et qu'à la requête de cette même personne la version anglaise fera foi en cas de divergences entre le texte anglais et français.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Ziukaite, Grethen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2012. Relation: LAC/2012/33803. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): Thill.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 27 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096401/340.

(120132682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Besins Healthcare Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 150.711.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BESINS HEALTHCARE LUXEMBOURG S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012096561/11.

(120133013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Captiva Capital Partners II S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 110.556.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096590/10.

(120132235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Belfius Re, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 49.464.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 30 juillet 2012.

Maître Léonie GRETHEN

Notaire

Référence de publication: 2012096560/12.

(120132726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**CapMan Public Market Manager S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 140.321.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096598/10.

(120132528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**ChaoiSky Solar Energy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.011.800,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 163.085.

---

In the year two thousand twelfth, on the twenty-ninth day of the month of June.

Before Maître Blanche MOUTRIER, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Francis KESSELER, notary residing at Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg) who will keep the original of this deed.

**THERE APPEARED:**

- HongKong Chaoi Solar Energy Science & Technology Co., Limited, a private company governed by the laws of Hong Kong, having its registered office at Unit E, 15/F, Cheuk Nang Plaza 250 Hennessy Road, Wanchai Hong Kong, registered at the Registrar of Companies of Hong Kong under company number 1555961 ("Chaoi"),

here represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zenon Bernard, by virtue of a proxy given under private seal.

- Sky Capital Europe S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 25A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 152.663 ("Sky Capital"),

here represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zenon Bernard, by virtue of a proxy given under private seal.

a. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

b. The appearing parties declare being the shareholders of ChaoiSky Solar Energy S.à r.l. (the "Shareholders"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of thirty million eleven thousand eight hundred Euro (EUR 30,011,800.-), having its registered office at 25A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B163.085 (the "Company"), incorporated by a deed of the undersigned notary, dated 7 July 2011 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 2585 from 25 October 2011 (the "Articles"). The Articles have been amended several times as follows:

- by a deed of the undersigned notary, dated October 24<sup>th</sup>, 2011 and published in the Mémorial, number 3100 from 16 December 2011;

- by a deed of the undersigned notary, dated November 3<sup>rd</sup>, 2011 and published in the Mémorial, number 17 from 3 January 2012;

- by a deed of the undersigned notary, dated November 21<sup>rd</sup>, 2011 and published in the Mémorial, number 313 from 6 February 2012;

- by a deed of the undersigned notary, dated December 8<sup>rd</sup>, 2011 and published in the Mémorial, number 538 from 29 February 2012; and

- the last time by a deed of the undersigned notary, dated December 15<sup>rd</sup>, 2011 and published in the Mémorial, number 868 from 3 April 2012.



c. The appearing parties, represented as above mentioned, therefore declare that the present meeting is validly constituted and, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To modify the provisions of the Articles regarding the representation and signatory power of the managers of the Company in relation to material or non-material contracts, in order to bound the Company towards third parties by the joint signature of all class A managers and any of class B managers or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, within the limits of such power.

2. To amend the second paragraph of article 7.3 of the Articles so as to reflect the resolution to be adopted under item 1 of the Agenda as described above, as follows:

“ **7.3.** Representation and signatory power

[...]

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers. However if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s), the Company will be bound towards third parties by the joint signature of all class A managers and any of class B managers or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, within the limits of such power.

[...]”.

3. To acknowledge the resignation of Mr. Sjors van der Meer from his mandate as manager class B of the Company with effect from July 1<sup>st</sup>, 2012.

4. To give Mr. Sjors van der Meer full discharge from his responsibilities in respect of the carrying out of his duties during his mandate as manager class B of the Company, from his appointment on November 22<sup>nd</sup>, 2011 until the effective date of his resignation.

5. To appoint Mr. Dong Zhu, born on July 6, 1974 in Shanghai, China and residing professionally at No.738, Qigang Rd, Yangwang Economic Area, Fengxian District, Shanghai, China as manager class A of the Company as of July 1<sup>st</sup>, 2012, for an unlimited period and with joint signing authority together with all the managers class A of the Company and any of the managers class B of the Company.

6. To appoint Mr. David Dion, born on March 3, 1982 in Virton, Belgium, and residing professionally at 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, as manager class B of the Company as of July 1<sup>st</sup>, 2012, for an unlimited period and with joint signing authority together with all the managers class A of the Company.

7. To appoint LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., a company organized and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, having a share capital of thirty one thousand Euros (EUR 31,000.-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 37.974 as manager class B of the Company as of July 1<sup>st</sup>, 2012, for an unlimited period and with joint signing authority together with all the managers class A of the Company.

8. To give power to Luxembourg Corporation Company S.A. to proceed to all formalities in relation to the registration and publication concerning the above resignation and the above mentioned appointments with the Luxembourg Trade and Companies Register.

and

9. Miscellaneous.

The appearing parties have requested the undersigned notary to document the following resolution:

*First resolution*

The Shareholders of the Company RESOLVE to modify the provisions of the Articles regarding the representation and signatory power of the managers of the Company in relation to material or non-material contracts, in order to bound the Company by the joint signature of all class A managers and any of class B managers or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, within the limits of such power.

*Second resolution*

The Shareholders RESOLVE to amend the second paragraph of article 7.3 of the Articles so as to reflect the resolutions adopted above, as follows:

“ **7.3.** Representation and signatory power

[...]

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers. However if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s), the Company will be bound towards third parties

by the joint signature of all class A managers and any of class B managers or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, within the limits of such power. [...].”

*Third resolution*

The Shareholders ACKNOWLEDGED the resignation of Mr. Sjors van der Meer from his mandate as manager class B of the Company with effect from July 1<sup>st</sup>, 2012.

*Fourth resolution*

The Shareholders RESOLVED to give Mr. Sjors van der Meer full discharge from his responsibilities in respect of the carrying out of his duties during his mandate as manager class B of the Company, from his appointment on November 22<sup>nd</sup>, 2011 until the effective date of his resignation.

*Fifth resolution*

The Shareholders RESOLVED to appoint Mr. Dong Zhu, born on July 6, 1974 in Shanghai, China and residing professionally at No.738, Qigang Rd, Yangwang Economic Area, Fengxian District, Shanghai, China as manager class A of the Company as of July 1<sup>st</sup>, 2012, for an unlimited period and with joint signing authority together with all the managers class A of the Company and any of the managers class B of the Company.

*Sixth resolution*

The Shareholders RESOLVED to appoint Mr. David Dion, born on March 3, 1982 in Virton, Belgium, and residing professionally at 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, as manager class B of the Company as of July 1<sup>st</sup>, 2012, for an unlimited period and with joint signing authority together with all the managers class A of the Company.

*Seventh resolution*

The Shareholders RESOLVED to appoint LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., a company organized and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, having a share capital of thirty one thousand Euros (EUR 31,000.-) and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) under number B 37.974 as manager class B of the Company as of July 1<sup>st</sup>, 2012, for an unlimited period and with joint signing authority together with all the managers class A of the Company.

*Eight resolution*

The Shareholders RESOLVED to give power to Luxembourg Corporation Company S.A. to proceed to all formalities in relation to the registration and publication concerning the above resignation and the above mentioned appointments with the Luxembourg Trade and Companies Register.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately one thousand four hundred euro (€ 1,400.-).

*Declaration*

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day mentioned at the beginning of the present document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-neuvième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

- HongKong Chaori Solar Energy Science & Technology Co., Limited, une société privée constituée sous les lois de Hong Kong, ayant son siège social à Unit E, 15/F, Cheuk Nang Plaza 250 Hennessy Road, Wanchai, Hong Kong, enregistrée auprès du Registre des Sociétés de Hong Kong sous le numéro de société 1555961 (“Chaori”),

ici représenté par Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, résidant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zenon Bernard, en vertu d'une procuration sous seing privé.

- Sky Capital Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée, existant selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 25A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec un capital social de douze mille cinq cent Euros (12 500.- EUR) et enregistrée auprès du Registre du Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.663 ("Sky Capital"),

ici représenté par Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, résidant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zenon Bernard, en vertu d'une procuration sous seing privé.

I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumise à l'enregistrement.

II. Les parties comparantes déclarent être les associés de ChaoriSky Solar Energy S.à r.l. (les "Associés"), une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de trente million onze mille huit cent Euros (30,011,800,- EUR), ayant son siège social au 25A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B163.085 (la "Société") et constituée par un acte du notaire instrumentant, en date du 7 juillet 2011 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 2585 du 25 octobre 2011 (les "Statuts"). Les Statuts ont été modifiés plusieurs fois comme décrits ci-dessous :

- au terme d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 octobre 2011, et publié au Mémorial numéro 3100 du 16 décembre 2011;

- au terme d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 3 novembre 2011, et publié au Mémorial numéro 17 du 3 janvier 2012;

- au terme d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 21 novembre 2011, et publié au Mémorial numéro 313 du 6 février 2012;

- au terme d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 8 décembre 2011, et publié au Mémorial numéro 538 du 29 février 2012; et

- pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 décembre 2011 et publié au Mémorial 868 du 3 avril 2012.

III. Les parties comparantes, représentées comme mentionnée ci-dessus, déclarent en conséquence que la présente assemblée est valablement constituée, et, ayant reconnue être entièrement informées des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour:*

1. Modifier les dispositions des Statuts concernant la représentation et signature autorisée des gérants de la Société en relation avec les contrats matériels ou non-matériels, en vue d'engager la Société envers les tiers par la signature conjointe de tout les gérants de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature simple ou conjointe de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir.

2. Modifier le second paragraphe de l'article 7.3 des Statuts de façon à refléter la résolution adoptée sous le point 1 ci-dessus, de la façon suivante:

#### **" 7.3. Représentation et signature autorisée**

[...] En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par sa seule signature, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B, la Société sera engagée envers les tiers par la signature conjointe de tous les gérants de classe A et d'un des gérants de classe B ou par la signature simple ou conjointe de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir. [...]"

3. Prendre note de la démission de M. Sjors van der Meer de son mandat en tant que gérant de classe B de la Société avec effet du 1 juillet 2012.

4. Décider d'accorder à M. Sjors der Meer la décharge complète concernant les actions prises dans le cadre de l'accomplissement de ses responsabilités dans le respect du mandat comme le gérant de classe B de la Société, à partir de sa nomination le 22 novembre 2011 jusqu'à la date effective de sa démission.

5. Nommer M. Dong Zhu, né le 6 juillet 1974 à Shanghai, Chine et ayant sa résidence professionnelle à 738, rue Qigang, Région Yangwang Economic, Fengxian District, Shanghai, Chine comme gérant de classe A de la Société à partir du 1 juillet 2012, pendant une période illimitée et avec un pouvoir de signature conjointe, ensemble avec tous les gérants de classe A de la Société et n'importe lequel des gérants de classe B de la Société.

6. Nommer M. David Dion, né le 3 mars 1982 dans Virton, Belgique et ayant sa résidence professionnelle à 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, comme gérant de classe B de la Société à partir du 1 juillet 2012, pendant une période illimitée et avec un pouvoir de signature conjointe, ensemble avec tous les gérants de classe A de la Société.

7. Nommer la LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., une société organisée et existant conformément aux lois du Luxembourg, avec le siège social à 20 rue de la Poste, L-2346 le Luxembourg, ayant un capital social de trente et un mille euros (31,000.-Euros) et enregistrée avec le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le

numéro B 37.974 comme gérant de classe B de la Société à partir du 1 juillet 2012, pendant une période illimitée et avec pouvoir de signature conjointe, ensemble avec tous les gérants de classe A de la Société.

8. Donner le pouvoir au LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., pour procéder à toutes les formalités par rapport à l'enregistrement et à la publication concernant la susdite démission et les susdites nominations avec le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

et

9. Divers

La partie comparante a requis le notaire soussigné de documenter la résolution suivante:

*Première résolution*

Les Associés RESOLVENT de modifier les dispositions des Statuts concernant la représentation et signature autorisée des gérants de la Société en relation avec les contrats matériels ou non-matériels, en vue d'engager la Société envers les tiers par la signature conjointe de tout les gérants de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature simple ou conjointe de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir.

*Deuxième résolution*

Les Associés RESOLVENT de modifier le second paragraphe de l'article 7.3 des Statuts, de façon à refléter la résolution adoptée sous le point 1 ci-dessus, de la façon suivante:

“ **7.3. Représentation et signature autorisée**

[...]

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par sa seule signature, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B, la Société sera engagée envers les tiers par la signature conjointe de tous les gérants de classe A et d'un des gérants de classe B ou par la signature simple ou conjointe de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir.

[...].”

*Troisième résolution*

Les Associés ONT PRIS NOTE de la démission de M. Sjors van der Meer de son mandat en tant que gérant de classe B de la Société avec effet du 1 juillet 2012.

*Quatrième résolution*

Les Associés ONT RÉSOLU d'accorder à M. Sjors der Meer la décharge complète concernant les actions prises dans le cadre de l'accomplissement de ses responsabilités dans le respect du mandat comme le gérant de classe B de la Société, à partir de sa nomination le 22 novembre 2011 jusqu'à la date effective de sa démission.

*Cinquième résolution*

Les Associés ONT RÉSOLU de nommer M. Dong Zhu, né le 6 juillet 1974 à Shanghai, Chine et ayant sa résidence professionnelle à 738, rue Qigang, Région Yangwang Economic, Fengxian District, Shanghai, Chine comme gérant de classe A de la Société à partir du 1 juillet 2012, pendant une période illimitée et avec un pouvoir de signature conjointe, ensemble avec tous les gérants de classe A de la Société et n'importe lequel des gérants de classe B de la Société.

*Sixième résolution*

Les Associés ONT RESOLU de nommer M. David Dion, né le 3 mars 1982 dans Virton, Belgique et ayant sa résidence professionnelle à 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, comme gérant de classe B de la Société à partir du 1 juillet 2012, pendant une période illimitée et avec un pouvoir de signature conjointe, ensemble avec tous les gérants de classe A de la Société.

*Septième résolution*

Les Associés ONT RESOLU de nommer la LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., une société organisée et existant conformément aux lois du Luxembourg, avec le siège social à 20 rue de la Poste, L-2346 le Luxembourg, ayant un capital social de trente et un mille euros (31.000.- Euros) et enregistrée avec le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37.974 comme gérant de classe B de la Société à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012, pendant une période illimitée et avec pouvoir de signature conjointe, ensemble avec tous les gérants de classe A de la Société.

*Huitième résolution*

Les Associés ONT RESOLU de donner le pouvoir au LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., pour procéder à toutes les formalités par rapport à l'enregistrement et à la publication concernant la susdite démission et les susdites nominations avec le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

*Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à approximativement mille quatre cents euros (€ 1.400,-).

*Déclaration*

Le présent acte notarié a été rédigé à Esch/Alzette, à la date mentionnée au début du présent document.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait aux comparantes, connue du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 4 juillet 2012. Relation: EAC/2012/8749. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012096610/270.

(120132736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**CapMan Mezzanine V Manager S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 155.571.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096597/10.

(120132526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**CapMan Fund Investments SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 147.089.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096596/11.

(120132527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Captiva 2 KQ Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 101.998.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096595/10.

(120132199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Richet S.A. Gestion Immobilière, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 63.513.

---

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Windhof le 13 mai 2011*

Monsieur Marcel EHLINGER, né à Luxembourg le 13/11/1939 et demeurant à CH-1936 Verbier, 24 chemin de Planalui est désigné au poste d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2015 en remplacement de la société Cogelux S.A.H. dissoute.

Fait à Windhof, le 30 juillet 2012.

Mandataire

Référence de publication: 2012096190/13.

(120132674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Cidron Maximus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: SEK 10.212.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 153.481.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096615/10.

(120133126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Cidron Silicon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 32.550,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 153.483.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096616/10.

(120133124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Cidron Silicon Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 32.550,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.  
R.C.S. Luxembourg B 153.492.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096617/10.

(120133125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Cidron Spectrum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 32.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 138.631.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096618/10.

(120132532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Citadel Global Equities Fund S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 200.000,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 144.497.

---

In the year two thousand twelve, on the fifteenth day of June,

Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.



THERE APPEARED:

GEFS Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital amounting to USD 250,001.-, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 157.750 (the "Sole Shareholder");

Hereby represented by Mr.Cédric BRADFER , private employee, with professional address at 6D, EBBC, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under a private seal on the 31<sup>st</sup> day of May, 2012.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, notes the provisions of articles 199 and 200-2 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), and requests the undersigned notary to record the following:

That he is the actual Sole Shareholder of Citadel Global Equities Fund S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 144.497, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, dated the 28<sup>th</sup> day of January, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 436 of the 27<sup>th</sup> day of February 2009 (the Company). The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, dated the 26<sup>th</sup> day of August, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 2282 of the 26<sup>th</sup> day of October, 2011.

That the issued share capital of the Company is set at USD 200,000.- (two hundred thousand United States Dollars) represented by a total of 200,000 (two hundred thousand) shares, each with a nominal value of USD 1.- (one United States Dollars).

That he has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to move the registered office from its current address 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach to 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, with immediate effect.

*Second resolution*

As a result of the above resolution, the Meeting resolves to amend article 1.5, first paragraph, of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 1.5. Registered Office.** The registered office of the Company is established in the Municipality of Niederanven. It may be transferred to any place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a Super-Majority Vote of its Shareholders taken at a General Meeting. The address of the registered office may be transferred within the same municipality at the discretion of the Board of Managers. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.”

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to authorize any manager of the company, and/or any employee of MaplesFS (Luxembourg) S.A., each acting individually and with full power of substitution, to make any statement and sign all documents and do everything which is lawful, necessary or simply useful in order to proceed, in accordance with the requirements of the Luxembourg law, to any registration with Register of Commerce and Companies of Luxembourg and to any publication in the official gazette of the Grand Duchy of Luxembourg (the Memorial C) in connection with the above resolutions, with the promise ratification of all said actions taken whenever requested.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately at nine hundred euro (900.-EUR).

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by his surname, name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille douze, le quinzième jour du mois de juin.

Par-devant nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

GEFS Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est situé à 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, constitué d'un capital social de EUR 250.001.-, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 157.750 ("l'Associé Unique");

ici représentée par Monsieur Cédric BRADFER, employé privé, demeurant professionnellement au 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 31 mai 2012.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme déclaré ci-dessus, prend note des dispositions des articles 199 and 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi de 1915), laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Qu'il est actuellement l'Associé Unique de Citadel Global Equities Fund S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège social est situé à 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 144.497 constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 28 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, C-N° 436 du 27 février 2009 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 26 août 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, C-N° 2282 du 26 octobre 2011.

Que le capital social émis de la Société est fixé à USD 200.000,- (deux cent mille Dollar des États-Unis) représenté par un total de 200.000.- (deux cent mille) parts sociales ayant chacune une valeur nominative de USD 1.- (un Dollar des États-Unis);

Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer l'adresse du siège social de la société du 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach au, 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg avec effet immédiat.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier le contenu de l'article 1.5, premier paragraphe, des Statuts, afin de lui donner la teneur suivante:

“ **Art. 1.5. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la Municipalité de Niederanven. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par un Vote à la Majorité Qualifiée de ses Associés pris lors d'une Assemblée Générale. L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune à la discrétion du Conseil de Gérance. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.”

#### *Troisième résolution*

L'Associé unique décide d'autoriser tout gérant de la Société, et/ou tout employé de MaplesFS (Luxembourg) S.A., chacun agissant individuellement avec pouvoir de substitution, d'effectuer toute déclaration et de signer tous les documents et faire tout ce qui est légal, nécessaire ou simplement utile afin de procéder, en conformité avec les exigences de la loi luxembourgeoise, à toute inscription auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et à toute publication dans la gazette officielle du Grand-Duché de Luxembourg (le Memorial C) en liaison avec les résolutions ci-dessus, avec la promesse de ratifier toutes lesdites actions entreprises à chaque demande.

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à neuf cents euros (900.-EUR).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, ils a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. BRADFER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 juin 2012. Relation: LAC/2012/28631. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096621/122.

(120132794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Clar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 89.117.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096623/10.

(120132383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Commercial Investment Cadiz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.348.650,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 78.105.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 JUIL. 2012.

*Pour: COMMERCIAL INVESTMENT CADIZ S.à r.l.*

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012096625/15.

(120132420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Commercial Investment Loisinord S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 123.092.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 JUIL. 2012.

*Pour: COMMERCIAL INVESTMENT LOISINORD S.à r.l.*

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012096626/15.

(120132418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**OME Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 143.243.

—  
*Extrait de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg de manière extraordinaire en date du 23 juillet 2012*

L'assemblée décide de renouveler le mandat de la société KPMG Luxembourg S.à r.l., ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, aux fonctions de réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2012.

Pour extrait conforme  
OME Investment S.A.

Référence de publication: 2012096092/14.

(120132509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 7, rue Thomas Edison.  
R.C.S. Luxembourg B 117.963.

—  
*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2012.*

Le mandat du réviseur d'entreprise agréé venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2012, à tenir en 2013, KPMG Luxembourg S.à r.l., ayant son siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.133.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Compagnie de Banque Privée Quilvest S.A.*  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2012096628/16.

(120131938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Commercial Investment Terragalery S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.181.950,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 78.107.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 JUIL. 2012.

*Pour: COMMERCIAL INVESTMENT TERRAGALERY S.à r.l.*  
Société à responsabilité limitée  
Experta Luxembourg  
Société anonyme  
Cindy Szabo / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2012096627/15.

(120132419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Conquest Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 154.493.

—  
Les comptes annuels pour la période du 21 juillet 2010 (date de constitution) au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096630/12.

(120133296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Cidron IVD S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 48.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 164.334.

---

Les comptes annuels pour la période du 29 septembre 2011 (date de constitution) au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096614/11.

(120132382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Castel (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 127.676.

---

Il résulte d'une résolution de l'associé unique en date du 20 juillet 2012, que les décisions suivantes ont été prises:

- Le siège social de la société est transféré à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, avec effet immédiat.
- Les mandats des gérants GTF Directors Limited, Monsieur Gudgeirsson Steinar Thor et Monsieur Johansson Johannes Runar, sont révoqués avec effet immédiat.
- Monsieur Allan Gregory Boyd, né le 06.07.1972 à Johannesburg, Afrique du Sud, avec adresse professionnelle à HB Chambers, 2<sup>nd</sup> Floor Rodus Building, Road Reef Marina, 3093 Road Town Tortola, British Virgin Islands est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30.07.2012.

G.T. Experts Comptables Sàrl  
Luxembourg

Référence de publication: 2012096604/18.

(120132406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Carlyle Strategic Partners Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 14.395,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 124.665.

---

Par résolutions prises en date du 20 juillet 2012 l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Christopher Finn, avec adresse au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg de son mandat de Gérant de catégorie A, avec effet au 20 juillet 2012.
2. Nomination de David Pearson, avec adresse au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, 20004-2505 Washington D.C., Etats-Unis, au mandat de Gérant de catégorie A, avec effet au 20 juillet 2012 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096602/16.

(120131950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Dundee International (Luxembourg) Investments 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 162.382.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Dundee International (Luxembourg) Investments 4 S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012096710/11.

(120133238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**CRT Register International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 105.875.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012096698/9.

(120133438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**CSP II Coinvestment Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

**Capital social: EUR 893.600,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 145.714.

Par résolutions prises en date du 20 juillet 2012 l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Christopher Finn, avec adresse au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg de son mandat de Gérant de catégorie A, avec effet au 20 juillet 2012.

2. Nomination de David Pearson, avec adresse au 1001, Pennsylvania Avenue NW, Suite 220 South, 20004-2505 Washington D.C., Etats-Unis, au mandat de Gérant de catégorie A, avec effet au 20 juillet 2012 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2012.

Référence de publication: 2012096699/16.

(120131949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Contrade S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 103.759.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juin 2012*

Messieurs Freddy Bracke, Michel Jadot, Jozef Adriaens, Vivek Pathak et Paul Traen sont renommés administrateurs.

BDO Audit S.A., réviseur d'entreprises agréé, est renommée réviseur aux comptes.

Tous les mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire de 2013.

Certifié conforme

Michel Jadot / Freddy Bracke

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2012096689/14.

(120131977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---

**Convento I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 11-13, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 142.758.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour CONVENTO I S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012096690/11.

(120132062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juillet 2012.

---